

Le trafic d'influence n'est pas l'apanage des personnages politiques de notre époque ; puisque cette affaire précipitera sans doute la Révolution de 1848.

Les accusés, deux pairs de France : le lieutenant-général Amédée-Louis Despans de Cubières ; le président Jean-Baptiste Teste, tous deux anciens ministres. Sur le banc, un obscur, un louche avocat de Franche-Comté : Marie-Nicolas-Philippe-Auguste Parmentier. Un témoin devant l'histoire, qui fut un de leurs juges : Victor Hugo, lui aussi pair de France.

Despans de Cubières, était le fils du marquis-agronome Simon-Louis-Pierre ; le neveu du poète Michel, connu également sous les noms de Dorat-Cubières et Cubières-Palmézeaux, qui fut écuyer de la comtesse d'Artois, ami de la comtesse Fanny de Beauharnais - Marraine d'Hortense de Beauharnais, sa petite nièce et fille de l'Impératrice - et, devenu révolutionnaire, thuriféraire (définition : servant qui flatte bassement...) de Marat, puis de Bonaparte, enfin des Bourbons.

Amédée, né en 1796, sous-lieutenant en 1804, arracha grades et décorations à la pointe de l'épée. Leipzig le trouve colonel, à vingt-quatre ans. Blessé à la bataille des Quatre-Bras, il reparait à Waterloo ; la mort du général Baudouin le fait général de brigade. Blessé de nouveau à l'épaule, il ne s'en montre pas moins héroïque, jusqu'à conquérir l'admiration de l'ennemi.

Retraité en 1815, il est réintégré en 1823 et participe à l'expédition d'Espagne. Cubières salue avec enthousiasme la révolution de juillet.

On le voit, certes, en Morée et à Ancône ; mais les services qui lui valent la faveur du nouveau gouvernement ne sont pas ses plus beaux fleurons de gloire ; c'est la répression sanglante des troubles de Grenoble, en 1831, puis de Lyon et de Paris.

Il est promu lieutenant-général en 1835. Pair de France, il devient ministre de la Guerre en 1839 et 1840. Au ministère, il avait pris goût à la politique et aux affaires ; il s'y lança avec l'ingénuité qu'apportent souvent dans ces choses les anciens militaires.

Teste était beaucoup plus averti. Pair de France, avocat de Paris, puis à Nîmes, directeur de la police à Lyon, proscrit par Louis XVIII, il rentra en France après les « Trois Glorieuses », fut élu député du Gard, nommé trois fois ministre etc.etc...

Revenons en 1819, on découvrit des gisements de charbon près du village de Gouhemans, en Haute-Saône. L'entreprise Gillet et Cie obtint la concession... L'entreprise ne valait pas grand-chose, sans doute. Bientôt les forages firent découvrir du sel.

Sans égard au monopole que se réservait l'Etat, Parmentier et Gillet exploitèrent le gisement, vendant à des prix inférieurs à ceux des Salines royales de l'Est, ils réalisèrent des bénéfices. Les Domaines ne l'entendirent pas ainsi. Poursuites, condamnations, confiscations.

C'est alors qu'intervint la loi de 1840, supprimant le monopole. En 1837, généraux, ministres, magistrats, avocats...- les cumuls n'était pas prohibés, comme encore aujourd'hui, d'ailleurs – Despans de Cubières vint s'immiscer dans la société Parmentier-Gillet.

Parmentier et Gillet demandent la concession de la saline, mais ils ne sont pas les seuls. Le temps passe.

Le général-député souscrit un « centième », ainsi disait-on alors, au prix de 25 000 francs, puis six autres. Il est chargé de faire « tout ce qui serait nécessaire dans l'intérêt de la société ». Bref, Cubières recevra, comme dépositaire, une somme de 100 000 fr...(Soit, sauf erreur, 150 000€ de l'époque, qu'il faudrait sans doute réévaluer).

En 1847, les relations entre Cubières et Parmentier se détériorent, le second voulant racheter les parts du premier. La presse s'empare de l'affaire, le scandale gagne toute la France et même l'étranger. Le nom de Teste est cité. L'affaire Cubières-Parmentier, bientôt affaire Cubières-Teste, l'ancien ministre acheté, venant après les inondations de 1846, la famine qui règne en cette année 1847, peut-être tenue pour une des causes prochaines de la révolution de 1848.